



Sites Natura 2000
« Mont Ventoux » FR9301580
Bilan d'animation 2012-2014

« Gorges de la Nesque » FR9302003
Bilan d'animation 2014



Janvier 2015



Table des matières

1	Préambule.....	3
1.1	Les Docob et les sites Natura 2000.....	3
1.2	Les animations.....	3
1.3	Rappel des enjeux et objectifs des Docobs.....	3
A.	Mont Ventoux	3
B.	Gorges de la Nesque.....	7
1.4	Missions de la structure animatrice	10
2	Bilan d'animation pour la période 01/01/2012 – 31/12/2014 – Site du Mont Ventoux.....	11
2.1	Contrats Natura 2000.....	11
2.2	Suivi des contrats Natura 2000 engagés lors de l'animation précédente.....	12
2.3	Projet Agro-Environnemental (PAE)	13
2.4	Renouvellement des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.....	14
2.5	Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)	14
2.6	Opération « Nettoyons le Ventoux »	15
2.7	Évaluation des incidences des projets	15
2.8	Suivis scientifiques et techniques	16
2.9	Information, communication et sensibilisation.....	18
2.10	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité.....	20
2.11	Gestion administrative et financière, et animation du site.....	21
2.12	Frais annexes	21
3	Bilan d'animation pour l'année 2014 – Site des Gorges de la Nesque	22
3.1	Contrats Natura 2000.....	22
3.2	Animation des MAEC.....	23
3.3	Évaluation des incidences des projets	23
3.4	Suivis scientifiques et techniques	23
3.5	Information, communication et sensibilisation.....	24
3.6	Charte Natura 2000.....	25
3.7	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site .	25
3.8	Gestion administrative et financière	25
3.9	Frais annexes	25
4	Synthèse du temps passé – Année 2014.....	26
4.1	Site Mont Ventoux.....	26
4.2	Site des Gorges de la Nesque	26

1 Préambule

1.1 Les Docob et les sites Natura 2000

Site Natura 2000	Mont-Ventoux
Code FSD	FR9301580
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	Septembre 2000
Animateur (2012-2014)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
Surface	3140 ha

Site Natura 2000 Gorges de la Nesque	Gorges de la Nesque
Code FSD	FR9302003
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	17 février 2011
Animateur (2011-2015)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux
Surface	1 233 ha

1.2 Les animations

Président de COPIL Mont Ventoux	Alain GABERT	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Gorges de la Nesque FR9302003	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	1 janvier 2012 au 31 décembre 2014	

Président de COPIL Gorges de la Nesque	Alain GABERT	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Mont Ventoux FR9301580	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	01 avril 2014 – 31 mars 2017	

1.3 Rappel des enjeux et objectifs des Docobs

A. Mont Ventoux

Sur un total de 15 habitats d'intérêt communautaire, deux sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats forestiers	9150	Hêtraie et hêtraie-sapinière xérothermophile	637.87
	9330*	Forêt de chênes verts supra-méditerranéenne	99.82
	9340	Forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets sur calcaire	27.26
	6110*	Pelouse calcaire karstique ou rupicole*	17.75

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	8120	Eboulis sommitaux	147.21
	8130	Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles	192.76
	8210	Falaises (groupement rupestre du Potentillon caulescentis)	33.08 (en plan)
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	2 inventoriées
Habitats de pelouses	6170	Pelouse calcicole subalpine à Elyno-Sesleriatea	35.72
	6210	Pelouse mésophile à Brome érigé	27.07
	6210	Pelouse du Xérobromium erecti	212.01
Habitats arbustifs	4060	Lande à Genévrier nain et hémisphérique	97.60
	4090	Lande hérisson à Genêt de Villars	25.55
	5110	Fourrés préforestiers d'affinités médio-européennes	33.57
	5214	Matorral à Genévrier commun et Genévrier de Phénicie	4.2

Au total, 28 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sont présentes sur le site.

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN, DH4
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	PN, DH4
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	PN, DH4
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN, DH4
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN, DH4
	Serotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN, DH4
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN, DH4
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN, DH4
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	PN, DH4
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	PN, DH4
Flore	Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i>	PN, DH2 et 4
	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	PN, DH5
Invertébrés	Apollon	<i>Parnassius</i>	PN, DH4
	Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	PN, DH4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4
Reptiles et batraciens	Vipère d'Orsini	<i>Vipera ursinii</i>	PN, DH2 et 4
	Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	PN, DH4
	Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	PN, DH4
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	PN, DH4
	Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	PN, DH4

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN, DH4
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN, DH4

PN = Protection Nationale DH = Directive Habitat

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, de nombreuses actions ont été identifiées :

Codes action	Libellé
Gestion forestière et activités cynégétiques (GF)	
S[GF]-1	Suivis des effectifs des grands ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier
S[GF]-2	Suivi de l'habitat "hêtraie et hêtraie-sapinière"
I[GF]-1	Reconduction de la Réserve domaniale de chasse
I[GF]-2 ; II[GF]-1 IV[GF]-1	Coupes forestières programmées accompagnées de clauses techniques spécifiques Natura 2000
III[GF]-1	Suivi de la forêt naturelle de Pin à crochets du Mont Ventoux
Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
Accueil du public et communication (AP)	
I[AP]-1	Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux
I[AP]-2	Aménagement des abords du Trou soufflant
S[AP]-1	Mise en conformité des documents de gestion du territoire en cours d'applications
S[AP]-2	Entretien des équipements de protection du site et de sensibilisation du public
S[AP]-3	Suivis de la fréquentation du site Natura 2000
S[AP]-4	Gestion de l'activité touristique dans le site Natura 2000
S[AP]-5	Enlèvement des épaves et autres débris volumineux
S[AP]-6	Sensibilisation, information du public et surveillance renforcée sur le site
S[AP]-7	Information et références à Natura 2000 dans les plaquettes et Topo-guides de présentation du Mont Ventoux
S[AP]-8	Programme de communication envers le grand public sur le site Natura 2000
S[AP]-9	Cellule observatoire des publications éditées sur le site
Animation du Document d'Objectifs du site	
S1	Animation et mise en œuvre de la politique Natura 2000 du site
S2	Suivi photographique des habitats

Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
Sauvegarde des espèces (SE)	
S[SE]-1	Création de zones boisées conservées en vieillissement
S[SE]-2	Adaptation des points d'eau créés ou rénovés aux besoins des chauves souris
S[SE]-3	Etudes et suivis des chauves-souris au sein du site Natura 2000
S[SE]-4	Inventaire et suivi concernant les reptiles et les amphibiens
S[SE]-5	Suivis de la flore remarquable
S[SE]-6	Suivis des populations des deux papillons Appolon et Alexanor
I[SE]-1	Création d'une Réserve Biologique Domaniale
I[SE]-2	Recherche du Taupin violacé
I[SE]-3	Gestion concertée de l'activité spéléologique
HS[SE]-1	Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chalets sur le traitement des boiseries
II[SE]-2	Préservation de la Vipère d'Orsini en périphérie immédiate du site Natura 2000
III[SE]-1	Suivi de la Vipère d'Orsini sur la Plaine de Choix

B. Gorges de la Nesque

Sur un total de 16 habitats d'intérêt communautaire, 4 habitats sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	96 ha
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	NA
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	NA
Habitats forestiers	9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	24 ha et 12 ha dégradés
	9340	Yeuseraies mésoméditerranéennes et ibériques nord-occidentales	380 ha
	9340	Yeuseraies à Genévrier de Phénicie	78 ha
	9340	Yeuseraies à Buis	1.21 ha
	9340	Matorral calciphile à Quercus ilex, Quercus coccifera	52 ha
Habitats sclérophylles	5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	17 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie	4343.5 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre et Genévrier commun	52 ha
Habitats aquatiques	3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	19 km
Habitats du complexe riverain	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	910m et 3 km dégradés
	91E-1*	Saulaie blanche médio-européenne*	1500 m
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3000 m
	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires à Roseaux et Baldingère (<i>Convolvuletalia sepium</i>)	380m
Pelouses calcicoles sèches	6210	Pelouses sèches du Xérobromion	1 ha
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*	1,55 ha
	6210/6220	Pelouses à Aphyllantes	30 ha
	6210/6220	Steppe supra-méditerranéenne à stipes	7 ha

Au total, 15 espèces de faune d'intérêt communautaire sont présentes sur le site. À noter également la présence exceptionnelle de la Nivéole de Fabre, *Acis fabrei*, endémique des gorges de la Nesque et très proche de la Nivéole de Nice, inscrite elle à la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN, DH2 et 4
Flore	Nivéole de Fabre	<i>Acis fabrei</i>	PR, DH2
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN, DH2
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	PN, DH2 et 4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Espèce prioritaire DH2
	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	PN, DH2 et 4
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN, DH2
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4

PN = Protection Nationale PR : Protection Régionale DH = Directive Habitat

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, 30 mesures ont été identifiées et priorisées :

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Gestion des habitats et des espèces (GHE)			
A. Garantir la conservation des habitats forestiers du fond des Gorges			
A1	GHE	1	Maintenir la non-intervention
A2	IS	1	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
A3	ES	2	Mettre en place un suivi des forêts de ravins
A4	GHE	3	Entretien de la mégaphorbiaie
B. Maintenir et restaurer les pelouses sèches d'intérêt communautaire			
B1	GHE	1	Etablir un plan global de gestion pastorale
B2	GHE	1	Restauration d'unités pastorales
B3	GHE	1	Gestion pastorale
B4	GHE	2	Aide aux équipements pastoraux
B5	ES	2	Suivre l'état de conservation des habitats de pelouses sèches
B6	GHE	3	Restauration et entretien de murets
C. Maintenir en bon état de conservation les forêts de Chêne vert et augmenter la superficie des chênaies âgées			
C1	GHE	1	Maintien de faciès âgés dans les forêts exploitables
C2	GHE/ES	1 / 3	Expérimentations liées à la gestion alternative au taillis simple/ Suivi du taillis vieillissant
C3	GHE	1	Création et entretien de clairières
C4	GHE	3	Création et restauration de points d'eau
C5	IS	2	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
C6	IS	2	Incitation des propriétaires forestiers privés à mettre en place des Plans Simples de Gestion ou autres documents de gestion
D. Augmenter la capacité d'accueil du site pour les espèces de Chauves-souris			
D1	ES	2	Recherche et suivis des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit des chiroptères
D2	GHE	1	Conserver un réseau de gîtes pour les chiroptères
D3	IS	1	Sensibilisation des acteurs du territoire aux chauves-souris
E. Assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces			
E1	ES	2	Diagnostiquer les impacts éventuels des pratiques récréatives
E2	IS	1	Sensibiliser et concilier autour des usages présents en milieu naturel
E3	IS	2	Limiter la fréquentation des véhicules motorisés

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Etudes et suivis scientifiques (ES)			
	ES	2	Amélioration des connaissances sur les espèces entomologiques d'intérêt communautaire
	ES	3	Amélioration des connaissances sur la répartition et le biotope de la Nivéole de Fabre
Information et sensibilisation (IS)			
	IS	1	Assurer la communication et la sensibilisation autour des enjeux de conservation du DOCOB
Animation de la mise en œuvre du Document d'objectifs (AMO)			
	AMO	1	Veille environnementale et concertation
	AMO	1	Planification des actions, animation du DOCOB
	AMO	1	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000
	AMO	1	Ajustement du périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque
	AMO	2	Ajustement du périmètre de l'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation du site

2 **Bilan d'animation pour la période 01/01/2012 – 31/12/2014 – Site du Mont Ventoux**

2.1 **Contrats Natura 2000**

- **Contrat « Enclos-Exclos au Pas de la Frache » – S[MO]-1**

Ce contrat complète un dispositif de suivi des communautés végétales (26 autres parcelles sont actuellement étudiées) de manière à permettre l'estimation de l'impact du pastoralisme sur celles-ci, en vue d'en affiner les modalités de gestion. Le principe est d'exclure au pâturage une partie d'une pelouse, qui sera comparée avec celle à proximité.

En complément, la mise en place de panneaux d'information indique la présence d'une zone de suivi scientifique. À noter que ce contrat s'est concrétisé à l'hiver 2014, de manière à minimiser l'impact sur la biodiversité existante, lors des travaux.



Image 1 : Photographie de l'enclos et son panneau d'information

Commune : Aurel

Lieu-dit : Pas de la Frache

Propriétaire : Office National des Forêts

Maître d'ouvrage : Office National des Forêts

Montant du contrat : 2 462 € HT

Période de réalisation : 2013 - 2014

Longueur : 60 m

Nombre de panneaux : 7

- **Contrat « Ecobuage des éboulis sommitaux » III [MO]-4**

Les éboulis sommitaux du versant sud du Mont-Ventoux sont actuellement en cours de colonisation par le Pin à Crochets et le genévrier nain. L'objectif de l'intervention proposée était de maintenir l'intérêt biologique de ces pierriers en limitant l'effet colonisateur de ces essences ligneuses grâce à un brûlage dirigé des pins et des genévriers sur une surface de 12,3 ha.

Dans un premier temps, les arbres ont été prélevés et billonnés pour être déposés sur les touffes de genévriers. L'opération de brûlage des genévriers a ensuite réduit la proportion de ligneux sur ces secteurs et augmente ainsi l'efficacité de la disparition des rémanents d'exploitation.

Les conditions météorologiques ayant rendu impossible la finalisation de ce contrat en 2013, celui-ci a été achevé à l'automne 2014.



Image 2 : Genévriers nains en feu sur les pierriers du Mont-Ventoux

Commune : Bédoin
Lieu-dit : Le Clapier de l'Ermité
Propriétaire : Commune de Bédoin
Maître d'ouvrage : SMAEMV
Maître d'œuvre : ONF
Montant du contrat : 7 773,60 € HT
Surface : 13,2 ha

- **Contrat « Ilot de sénescence dans la combe de la Font de Margot » S[SE]-1**

25% des espèces forestières sont dépendantes du bois mort pour assurer tout ou partie de leur cycle de vie. En conséquence, de manière à assurer leur maintien dans les forêts du Mont-Ventoux, 7 ilots formant un réseau de 5,39 ha ont été contractualisés dans la hêtraie et la chênaie du Ventouret (forêt domaniale d'Aurel). Le principe de cette action est de laisser en libre évolution durant 30 ans les parcelles identifiées. Pour cela, Natura 2000 compense le manque à gagner induit par la non exploitation du bois.

Commune : Aurel
Lieu-dit : Combe de la Font de Margot
Propriétaire : Office National des Forêts
Maître d'ouvrage : Office National des Forêts
Montant du contrat : 17 705 € TTC
Période de réalisation : Automne 2013
Surface : 5,39 ha
Arbres contractualisés : 79



Image 3 : Parcelle contractualisée en ilot de sénescence

2.2 Suivi des contrats Natura 2000 engagés lors de l'animation précédente

- **Contrat « Mise en place d'une signalétique visant à informer les usagers VTTistes, afin de limiter leurs impacts sur la partie sommitale » (2010)**

La pratique du VTT gravitaire (de descente) dans la partie sommitale du Ventoux (versant sud) est en plein essor depuis plusieurs années. Ce développement entraîne de nombreux impacts sur le milieu naturel protégé (érosion, destruction d'habitats naturels, ...) ainsi que de nombreux conflits d'usages (randonnée pédestre par exemple).

Afin de remédier à ces problèmes, le contrat Natura 2000 déposé en 2010 proposait de mettre en place une signalétique légère pour informer et sensibiliser les pratiquants sur leurs possibilités d'exercice afin de mieux préserver l'intérêt biologique des pierriers sommitaux.

Coordonnée par le SMAEMV, cette action a été lancée par la consultation des entreprises au printemps 2011. La société PicBois a été retenue pour assurer cette prestation. Suite à la signature de l'Arrêté municipal interdisant la pratique du VTT au sommet du Ventoux, la conception et la pose des bornes ont été achevées en juin 2013.



Image 4 : Borne VTT au sommet du Mont-Ventoux

Communes : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Brantes
Lieu-dit : Calotte sommitale
Propriétaires : Commune de Bédoin et Office National des Forêts
Maître d'ouvrage : SMAEMV
Maitre d'œuvre : PicBois Azur Signalétique
Montant du contrat : 2 448,75 € HT
Nombre de bornes : 6

- ***Contrat « Réouverture de milieux en vue de leur entretien ultérieur par le pastoralisme »
IV[MO]-1***

L'objectif de cette action est la sauvegarde des pelouses à Brome érigé (*Bromus erectus*) par la restauration des milieux ouverts et leur entretien ultérieur par le pastoralisme. Ce contrat concerne la zone 1b, définie dans le DOCOB, d'une superficie de 4,68 ha. Il s'agit d'une action de broyage des interbandes d'une plantation de Pins laricio et de Pins à crochets.

Une première phase d'abattage ponctuel des jeunes arbres, initialement prévue à l'automne 2010, a été réalisée en septembre 2012 afin de faciliter le passage ultérieur du broyeur (hors contrat). La réalisation du broyage a été effectuée durant l'hiver 2013.

En termes de suivi de dossier, il convient de rappeler que cette action est incluse dans un même Contrat Natura 2000 dans lequel figure également la pose de l'enclos-exclos à la Tête des mines, et dont la référence de la convention est 04-2009-323B.

Commune : Aurel
Lieu-dit : La Fayet Puante
Propriétaire : Office National des Forêts
Maître d'ouvrage : Office National des Forêts
Maitre d'œuvre : Office National des Forêts
Montant du contrat : 8 125,77 € TTC
Période de réalisation : Hiver 2013
Surface : 4,68 ha



Image 5 : Résultat de la réouverture du milieu à la Fayet Puante

2.3 Projet Agro-Environnemental (PAE)

Les Mesures Agri-environnementales Territorialisées (MAET) permettent de répondre de façon adaptée à des menaces localisées ou de préserver des ressources remarquables. Afin de gagner en lisibilité et en cohérence dans cette démarche contractuelle, le SMAEMV a mandaté le Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), acteur référent dans le monde pastoral, pour rédiger le Projet Agro-environnemental. Document le plus exhaustif qui existe à ce jour, celui-ci fait le bilan sur les 5 années de pâturage écoulées dans le Mont-Ventoux (2008-2013). Une analyse de l'évolution du pâturage, des pratiques et de la situation actuelle est également réalisée dans l'optique du renouvellement des MAET pour 5 années supplémentaires.

2.4 Renouveau des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées

Engagée pour une durée de 5 ans, la précédente période des MAET est arrivée à son terme en 2013. Véritable outil de soutien de l'activité pastorale, les MAET ont été renouvelées pour les 5 années à venir et permettent de faire pâturer environ 2 300 bêtes, appartenant à 6 éleveurs. Sur une surface de 337 ha, ceux-ci se sont engagés à respecter un cahier des charges précis dans un objectif de préservation de la biodiversité. Rappelons également que cette opération ne bénéficie pas seulement à l'environnement. En effet, ce dispositif apporte un soutien financier non négligeable à cette activité ancestrale du Mont-Ventoux.



Image 6 : Troupeau ovin dans les pierriers sommitaux

Lors des précédentes tournées de fin de pâturage, certains questionnements et inquiétudes sont apparus de la part des gestionnaires et experts, sur l'état de conservation de certaines pelouses. Lors de la réalisation des plans de gestion éco-pastoraux, l'accent a été placé sur l'importance de respecter la grille de pâturage établie par le CERPAM en 2013 afin de prendre en compte ces enjeux.

Communes : Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Aurel

Propriétaires : Commune de Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Office National des Forêts

Bénéficiaires des MAET : GAEC Montagard, GAEC Le Viguié

Montant : 197 145 € TTC

Période de réalisation : 2013-2017

Surface : 337 ha

2.5 Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Les sites Natura 2000 constituent des territoires où il est nécessaire d'allier développement économique et préservation de la biodiversité. À ce titre, l'accompagnement des agriculteurs dans la valorisation des pratiques favorables à la biodiversité, à la qualité de l'eau et des sols est un objectif important. Pour cela, le SMAEMV a porté en 2014 le Projet Agro-Environnemental et Climatique de son territoire. Cette ambition, dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles vertueuses et/ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés sur le territoire, permet au monde agricole de souscrire aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, induites par la nouvelle Politique Agricole Commune. Cela remplit par ailleurs les objectifs nationaux de promotion de l'agro-écologie, conciliant performance économique et performance environnementale, et s'inscrit pleinement dans la démarche du Grenelle de l'Environnement visant à une meilleure prise en compte des fonctionnalités écologiques à travers la politique Trame Verte et Bleue. Avec la participation de l'animateur aux réflexions entourant la réalisation de ce document, celui-ci s'est assuré de la bonne prise en compte des enjeux relatifs au site du Mont-Ventoux, et ainsi assurer le maintien des versements des aides aux éleveurs pâturant sur le site.

2.6 Opération « Nettoyons le Ventoux »

L'importante fréquentation touristique que connaît le site du Mont-Ventoux, conjuguée à des conditions météorologiques particulières (vent fort), engendre de sérieux problèmes d'accumulation de déchets au niveau de différents habitats tels que les éboulis sommitaux ou autres pelouses. Ainsi, conformément à l'action « Enlèvement des épaves et autres débris volumineux » inscrite dans le DOCOB, une opération de nettoyage est organisée chaque année à la fin de l'été. Le travail consiste alors au repérage des zones de dépôts et en l'organisation de la journée de ramassage des déchets par un appel à bénévoles. Outre le bénéfice évident pour les habitats, ce type d'opération permet également une sensibilisation des participants aux enjeux de conservation du site.

Lors de sa plus récente édition, programmée le samedi 27 septembre 2014, cette 7^{ème} édition a rassemblé près de 270 bénévoles accompagnés une fois de plus d'une équipe du 2^{ème} Régiment Etranger de Génie basée à Saint Christol d'Albion. 15m³ de déchets en tout genre ont été récoltés cette année, puis évacués par les services techniques de la COVE.

Désormais ancrée dans la vie locale, la journée de nettoyage du Ventoux a mobilisé au fil des années plusieurs centaines de personnes. Après un accueil petit déjeuner et à l'issue d'une matinée conviviale, un repas a pu être offert aux participants grâce à la mobilisation de nombreux acteurs du territoire (commune, artisans et commerçants locaux, mobilisation volontaire des agents du SMAEMV, ...).



Image 7 : Participants 2013 à l'opération Nettoyons le Ventoux!

2.7 Évaluation des incidences des projets

L'évolution du dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou hors d'un site Natura 2000.

Par le biais de cet outil, l'animateur Natura 2000 a la possibilité d'avoir une vision sur une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000. Bien qu'étant une procédure réglementaire ayant la possibilité d'interdire un projet, le rôle principal de cette démarche est de permettre à l'animateur d'apporter des préconisations élémentaires pour limiter au maximum les impacts du projet sur le milieu naturel. Ainsi, aucun avis négatif n'a été formulé

par la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse, depuis la mise en place de cette procédure il y a quelques années.

Préalablement à ces avis, l'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution de ces dossiers. Il s'agit majoritairement de manifestations sportives telles que le Triathlon du Ventoux, la Montée du Ventoux ou le Défi Vertical où de simples conseils sur l'organisation sont prodigués. D'autres manifestations sont cependant plus impactantes, tel que le Tour de France 2013, où plusieurs jours ont été nécessaires pour évaluer au mieux les impacts et les mesures de protection du milieu naturel à mettre en place.

2.8 Suivis scientifiques et techniques

- Etude de l'entomofaune saproxylique - S [SE]-1

Afin d'améliorer les connaissances sur les espèces d'insectes dont le cycle de vie est lié à la présence de vieux bois et/ou de bois morts, une étude sur le site Natura 2000 a été lancée en 2012. Terminée en 2013, ce travail a consisté à rechercher les indices de présence des insectes de la Directive Habitats (Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, Pique-prune et Taupin violacé) afin d'évaluer leur fréquentation dans différents habitats et d'adapter en conséquence la gestion des milieux, en lien avec le projet de réseau d'îlots à haute naturalité. Une première phase de prospection a ainsi été réalisée durant l'été 2012. Cependant, en raison de contraintes administratives liées aux autorisations de capture et compte-tenu de la biologie des espèces visées qui ne permettaient pas d'envisager un travail estival convenable, le SMAEMV et le bureau d'étude Insecta, accompagné de l'Association Inventaire des Coléoptères des Alpes de Hautes-Provence (ICAFP), prestataires de l'étude, ont convenu d'un report de la phase de terrain à l'été 2013. Les résultats présentés au SMAEMV font état de nombreuses espèces d'insectes capturées et/ou observés. Néanmoins, les prospections de terrain pour 3 espèces d'intérêt communautaire (Grand Capricorne, Rosalie des Alpes et Lucane cerf-volant) sont restées vaines. L'analyse bibliographique et l'audit d'entomologiste permettent cependant de confirmer la présence de la Rosalie des Alpes et d'avoir de fortes présomptions pour celle du Grand Capricorne et du Lucane cerf-volant. Les raisons avancées par les experts ayant réalisé l'étude sont avant tout météorologiques, celles-ci ayant été défavorables pour ces espèces.

Communes : Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Aurel et Sault

Maitre d'ouvrage : SMAEMV

Maitre d'œuvre : Insecta, ICAFP

Montant : 5 798,64 € TTC

Période de réalisation : été 2012 et 2013.

- **Evaluation de l'impact du passage du Tour de France 2013**

Avec le passage du Tour de France sur le Mont-Ventoux en 2013, l'animateur a mis en place une étude localisée sur la face sud de la calotte sommitale. Celle-ci avait pour objectif d'estimer l'impact du Tour sur les espèces patrimoniales et le milieu de manière plus générale. Ainsi, un premier volet étudié concernait la quantité de déchets laissée sur place après le passage des services techniques, ainsi que l'impact engendré par la présence de centaines de milliers de personnes, sur la qualité de la flore patrimoniale du site.

Bien qu'ils puissent nécessiter des analyses statistiques plus approfondies, les premiers résultats semblent indiquer un impact significatif sur la flore, dû essentiellement au piétinement.

Communes : Bédoin

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maitre d'œuvre : SMAEMV

Montant : na

Période de réalisation : été 2013

Nombre de placettes étudiées : 15 placettes de 60 m²

Temps alloué : 10 jours



Image 8 : Public au Col des Tempêtes lors du passage du Tour de France 2013

- **Suivi des populations de chiroptère du Mont-Ventoux**

Une étude sur les chauves-souris s'est déroulée durant l'année 2014 et a permis d'actualiser les connaissances de ces espèces protégées sur le site du Mont-Ventoux. Les rares données existantes datant de plus de 15 ans, cette étude est le nouvel état de référence des espèces de chiroptères sur la partie sommitale du Mont-Ventoux. Celle-ci a relevé la présence de 20 espèces de chauve-souris le site Natura 2000 dont 8 d'entre elles inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat. Ainsi, trois nouvelles espèces d'intérêt communautaire ont pu être observées au cours des différentes campagnes d'échantillonnage (captures par filet, observations et écoutes des ultrasons) : le Murin de Bechstein, la Barbastelle d'Europe et le Minioptère de Schreibers, ce qui confirme l'enjeu chiroptérologique majeur du site.

Communes : Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Aurel, Sault, Savoillans, Brantes et Saint-Léger-du-Ventoux

Maitre d'ouvrage : SMAEMV

Maitre d'œuvre : GCP

Montant : 6 000 € TTC

Période de réalisation : Automne 2014

2.9 Information, communication et sensibilisation

- Rédaction de pages Internet

Le site internet du SMAEMV propose depuis quelques années maintenant, une arborescence dédiée à Natura 2000 et aux sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Suite à une formation dispensée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), un site internet propre à Natura 2000 a vu le jour en avril 2012. Celui-ci, hébergé gratuitement sur le domaine [.n2000.fr](http://n2000.fr), permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, des particularités du site du Mont-Ventoux (habitats, espèces, ...) ainsi que des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

De manière à intégrer les nouveaux sites Natura 2000 gérés par les SMAEMV depuis 2013, le site internet contient désormais les mêmes informations au sujet des sites rivières de l'Aygues et de l'Ouvèze-Toulourenc.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr>

- Journée de formation auprès des organisateurs de manifestations sportives

Des journées de formation auprès des professionnels des activités de pleine nature ont été organisées avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Vaucluse lors de ces 3 ans d'animation. Cette action importante s'inscrit également dans le volet Evaluation des incidences des projets. En effet, celle-ci est une occasion privilégiée pour former les organisateurs aux évaluations des incidences, mais également aux outils cartographiques (OpenRunner, Géoportail, Google Earth, ...) pour les aider le plus possible dans leur démarche. Auprès d'une quinzaine de personnes lors de sa première édition, cette journée sera reconduite, toujours en partenariat avec le CDOS 84 et le Conseil Général de Vaucluse, durant le mois de mars de chaque année

- Participation aux manifestations locales

Le SMAEMV, structure animatrice du site Natura 2000 du Mont-Ventoux, est également un acteur important du territoire. A ce titre, il est amené à être présent dans de nombreuses manifestations, qui sont l'occasion pour l'animateur de présenter le dispositif Natura 2000 du site. Parmi ces manifestations, on peut citer les sorties réalisées dans le cadre Ventoux Biosphère, la Fête de la Forêt à Bédoin, la Fête des sports de nature à Monieux, mais également le forum de lancement du Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux à Saint Trinit (06/06/13) ou encore la Fête du projet de PNR du Mont-Ventoux à Sault (06/09/13).



Image 9 : Présence de l'animateur Natura 2000 au stand du SMAEMV lors d'une manifestation

Activités importantes de la vie du territoire, ces journées sont l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes aux enjeux et aux caractères exceptionnels du site Natura 2000 du Mont-Ventoux.

- **Information auprès des scolaires**

Souvent réalisées auprès des futurs professionnels de l'environnement, ces interventions sont l'occasion de les sensibiliser aux nombreux enjeux de conservation de la biodiversité. C'est également une occasion privilégiée pour communiquer sur la démarche Natura 2000, de l'importance de son réseau ou sur les actions engagées. Ainsi, de nombreuses journées ont été dédiées à cette activité au fil des 3 années d'animation.

- **Réflexion pour l'élaboration d'un guide pour l'organisation des manifestations sportives**

Afin d'assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces, une réflexion sur un guide lié à l'organisation des manifestations sportives a été initiée. Au même titre que les formations précédemment citées, cet outil permettrait d'accompagner les organisateurs dans la préparation de leurs d'évènements sportifs en leur mettant à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation sportive compatible avec le respect du patrimoine naturel du massif du Mont Ventoux.

Il permettrait ainsi de : rappeler les obligations réglementaires (administratives, fédérales, de sécurité...) ; inviter à consulter les structures gestionnaires le plus en amont possible ; aider à mesurer l'incidence de la manifestation sportive sur les espaces naturels traversés ; sensibiliser les participants au respect de l'environnement et inciter à l'organisation de manifestations écoresponsables. Pour cela, il serait accompagné d'un système de cotation de l'impact sur le milieu naturel de la manifestation, à l'image du travail effectué par le Parc naturel régional du Luberon sur cette thématique.

De manière à engager cette réflexion, un stagiaire a été accueilli pendant 6 mois au SMAEMV pour rédiger les prémices de ce que sera ce document. Un travail supplémentaire sera bien évidemment à mener dans les années à venir, en concertation avec les partenaires socio-professionnels concernés.

- **Création d'une exposition itinérante**

Afin d'améliorer la connaissance du site Natura 2000 du Mont Ventoux, une exposition a été réalisée. Elle est composée de 6 kakémonos présentant la procédure Natura 2000 dans son ensemble, les activités humaines rencontrées sur le territoire, les richesses biologiques ainsi que les actions de gestion engagées sur les sites Natura 2000 du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque.

Il est ainsi possible de proposer une exposition allégée en fonction des lieux de présentation (fêtes, foires, mairies, offices de tourisme...). Les panneaux sont présentés en annexe 1.

2.10 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

- Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Le massif étant au cœur de cette démarche, l'animateur a participé à de nombreuses réunions en interne ainsi qu'aux différentes journées en lien avec le projet de Parc, notamment les différents ateliers thématiques (environnement, tourisme, agriculture-forêt, ...), pour s'assurer que les orientations de la future charte soit compatible avec les enjeux Natura 2000 du site.

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est le document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui les relient entre eux. Il propose également de grandes orientations stratégiques, détaillées sous forme d'actions, pour concourir à la protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels, ...) et visant le bon état écologique de l'eau imposé par la Directive Cadre sur l'Eau.

Ses trois années d'élaboration ont débuté fin novembre 2011, avec la constitution d'un groupement de maîtrise d'œuvre. Au cours de cette période, l'animateur Natura 2000 du site a participé à de nombreuses réunions, ateliers de travail et comités techniques thématiques en apportant conseils et avis sur le sujet.

Aujourd'hui, le SRCE a été adopté en séance plénière régionale le 17 octobre 2014 et un arrêté préfectoral devrait voir le jour très prochainement.

- Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux

Le massif du Mont-Ventoux constitue l'un des sites naturels les plus fréquentés du département de Vaucluse (550 000 visiteurs entre mai et septembre). Ce point de passage concentre également de nombreux enjeux et problématiques liés à des carences dans la gestion des flux de visiteurs et à un déficit de valorisation du site, avec en toile de fonds des dysfonctionnements organisationnels, architecturaux, environnementaux et paysagers.

Conscient de ces faiblesses, une première tentative d'organisation fut conduite au début des années 2000 par le SMAEMV afin d'engager une réflexion collective ayant pour objectifs d'améliorer les modalités d'accueil du public et de requalifier le sommet du Mont Ventoux sur le plan architectural et paysager. Malheureusement, cette réflexion en était restée au stade des propositions.

Mentionnée dans le Document d'Objectifs du site, cette action est aujourd'hui relancée. Il s'agit de s'appuyer sur une étude pré-opérationnelle de réhabilitation du sommet du mont Ventoux qui réponde aux problèmes fonctionnels encore constatés tout en s'appuyant sur ce qui fait l'identité des lieux, sur le respect de ce que les visiteurs viennent y chercher et sur le respect d'un environnement protégé.

La coordination et l'animation de cette démarche sont assurées par le SMAEMV dont l'implication en tant qu'animateur du site Natura 2000 permet une prise en compte totale des exigences écologiques. Suite au travail des bureaux d'étude BRL Ingénierie et Atelier Lieux Et Paysage (ALEP) qui consistait à définir des scénarios d'aménagement, un Comité de Pilotage s'est tenu le 05 avril 2012 afin de partager le diagnostic du site. Pour l'heure, la mise en œuvre des phases ultérieures sont en réflexion au sein du Conseil Général, propriétaire majoritaire des infrastructures sommitales.

- **Création d'un Centre VTT et Trail au village de vacances « Les Florans »**

Dans le cadre des programmes APN et Leader et de la procédure Natura 2000, le SMAEMV s'est impliqué dans le Comité de Pilotage de ce projet qui rassemble la Mairie de Bédoin, le Conseil Général de Vaucluse, l'ONF, l'Office de Tourisme de Bédoin, MTB Ventoux et le team Optisport. Ce projet consiste à créer 10 itinéraires permanents et balisés « Trail » et « VTT », à cartographier et imprimer des fiches circuits, à établir un plan de communication concerté à destination de la presse spécialisée et à créer un évènement de lancement le 15 et 16 décembre 2012 intitulé Natur'Games. Le SMAEMV a ainsi été attentif aux itinéraires proposés par le porteur de projet afin qu'ils soient en adéquation avec la sensibilité environnementale de certains sites.

2.11 Gestion administrative et financière, et animation du site

Le travail administratif et financier a principalement consisté en la rédaction des Rapports d'activités pour le SMAEMV, la préparation du budget, de la Réunion cadre préalable à l'animation ainsi que la rédaction des bilans annuels d'animation ainsi que le présent bilan triennal.

Par ailleurs, le Comité de Pilotage ainsi que la Réunion des collectivités s'étant tenus en novembre 2014, plusieurs journées y ont été consacrées, afin de les préparer au mieux.

Enfin, un temps non négligeable a été nécessaire afin de préparer les demandes de subvention pour l'animation ainsi que les demandes de paiements.

2.12 Frais annexes

L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment d'une personne allouée aux procédures de marchés publics. L'animateur a également à sa disposition tous les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...) pour mener à bien son travail.

Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

3 *Bilan d'animation pour l'année 2014 – Site des Gorges de la Nesque*

3.1 *Contrats Natura 2000*

Pour la période 2014-2020, un accord a été trouvé entre les Régions et l'Etat pour confier à l'échelon régional l'élaboration du programme de développement rural régional (PDRR) de Provence Alpes Cotes d'Azur. La Région devient ainsi l'autorité de gestion pour l'utilisation du fond FEADER, qui finance à environ 50%, l'animation et les actions dans les sites Natura 2000.

Néanmoins, une certaine période de transition a été nécessaire, empêchant ainsi tout nouveau contrat Natura 2000 cette année.

Ainsi, seuls les contrats déposés avant le 31 décembre 2013 ont pu être validés par la DDT84 et voir le jour. Pour le site Natura 2000 des Gorges de la Nesque, il s'agit d'un avenant à un contrat de 2011, détaillé ci-après.

- ***Contrat « Fourniture et pose d'une signalétique visant à informer les usagers grimpeurs afin de limiter leur impact sur la falaise des Devens » – E2-IS***

Malgré une interdiction de la pratique d'escalade, la falaise des Devens faisait l'objet d'un équipement sauvage d'escalade depuis de nombreuses années. Suite aux rencontres découlant de la rédaction du DOCOB, la volonté communale d'officialiser la pratique de l'escalade sur ce site a pris la forme d'une convention d'usage, entre la Commune de Méthamis et le Fédération Française d'Escalade et de Montagne (FFME).

Le Document d'Objectif proposant d'assurer la compatibilité entre les activités récréatives et la conservation des habitats et des espèces, une notice environnementale a été rédigée conjointement entre le SMAEMV, l'ONF et la FFME. Celle-ci fixe les conditions d'utilisation de ce secteur exceptionnel, en interdisant notamment l'accès à la falaise durant plusieurs mois.

Suite à cela, de manière à informer les pratiquants de leurs possibilités d'accès et de les sensibiliser à l'intérêt majeur du site, la commune a souhaité contractualiser une action pour mettre en place une signalétique légère sur le site. Celle-ci se composera de panneaux informatifs et de bornes directionnelles.

Commune : Méthamis
Lieu-dit : Falaise des Devens
Propriétaire : Commune de Méthamis
Maître d'ouvrage : SMAEMV
Maitre d'œuvre : Entreprise Pic Bois
Montant du contrat : 3 316,60 € HT
Période de réalisation : Printemps – Été 2014
Nombre d'éléments : 3 panneaux directionnels
– 1 table de lecture – 1 RIS – 1 barrière levante



Image 10 : Table de lecture au pied de la falaise

Les actions précédemment engagées (contrat de broyage et de réouverture du milieu, conversion de régime sylvicole) ont été mené à bien lors de la précédente année d'animation. Néanmoins, plusieurs jours y ont été consacrés encore cette année, notamment pour les demandes de paiement. Celles-ci ne seront pour autant pas détaillées dans ce bilan d'animation, dans la mesure où il ne s'agit que du volet administratif de l'action. Plus de détails sont cependant disponibles dans les précédents rapports d'animation.

3.2 Animation des MAEC

A ce jour, aucune Mesure Agro-Environnementale et Climatique n'a été contractualisée au sein du périmètre Natura 2000 des Gorges de la Nesque. Bien que le découpage actuel du site ne se prête guère à cette démarche, l'animateur du site a participé activement à la prise en compte des enjeux pastoraux du site dans la construction du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Mont-Ventoux, piloté également par le SMAEMV. Ce travail a été largement accompagné par le CERPAM, structure de référence dans le monde du pastoralisme. De plus, un comité de pilotage a été constitué de manière à co-construire ce document indispensable pour l'accompagnement du pastoralisme sur le territoire du Mont-Ventoux.

Ainsi, les plateaux et prairies entourant le site Natura 2000, sur lesquelles s'étant un projet d'extension du périmètre du site, sont parfaitement prises en compte et éligibles à la contractualisation. Ainsi, ce sont plusieurs engagements qui devraient être souscrits dans un avenir proche.

3.3 Évaluation des incidences des projets

L'évolution récente du dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique désormais sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou à proximité d'un site Natura 2000.

Bien que le site ne jouisse pas de la même notoriété que le Mont Ventoux, celui-ci n'en est pas moins arpenté par les manifestations sportives. Cantonnées le plus souvent à la route départementale traversant le site (D 942), ces manifestations peuvent néanmoins avoir un impact sur les espèces patrimoniales du site au vu de la configuration morphologique des gorges. Ainsi, plusieurs manifestations, notamment motorisées, ont fait l'objet de préconisations pour assurer leur validation par les services de l'Etat et l'autorité environnementale.

Par ailleurs, l'animateur est également intervenu, accompagné de l'animateur des sites Aygues et Ouvèze/Toulourenc, lors d'une formation dispensée par le Comité Départemental Olympique et Sportif 84 (CDOS84), permettant d'atteindre directement les organisateurs de manifestations sportives. Cette formation, dispensée tous les ans, présente les différents points de l'évaluation des incidences Natura 2000, tel que l'Arrêté préfectoral, les 3 listes qui le composent, ainsi que le formulaire d'évaluation simplifiée adapté aux manifestations sportives. C'est également l'occasion pour les participants de s'essayer à compléter le formulaire et ainsi profiter des connaissances et conseils des formateurs.

3.4 Suivis scientifiques et techniques

- ***Suivi de l'évolution du milieu suite à l'expérimentation d'une conversion de régime sylvicole » C2-GHE/ES***

En lien direct avec le contrat lié à l'expérimentation d'une conversion de régime sylvicole, un suivi est réalisé en parallèle. Il se compose d'une série de placettes expérimentales disposées dans les taillis vieillissants ayant fait l'objet de différentes modalités de traitement (création de petites trouées de 4 à 5 ares, balivage du taillis, témoin sans aucune intervention), afin d'évaluer les effets des modes d'intervention. Renouvelable tous les 5 ans, celui-ci portera ses fruits seulement dans quelques années.

Commune : Blauvac

Lieu-dit : Bouquet

Propriétaire : Commune de Blauvac

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maître d'œuvre : CRPF

Montant du suivi : 6 300 € TTC

Période de réalisation : Hiver - Printemps 2014

- **Amélioration des connaissances sur la Nivéole de Fabre – ES**

Dans le cadre du suivi décennal de la Nivéole de Fabre (*Acis fabrei*), une espèce présente à l'échelle mondiale exclusivement sur quelques stations dans les Gorges de la Nesque, le Conservatoire Botanique National de Méditerranée est venu passer une journée sur le site Natura 2000 et ses abords. Suite à ces prospections menées conjointement avec le SMAEMV, de nouvelles stations ont pu être identifiées dans les Gorges et ses alentours immédiats.

Dans le même esprit, l'animateur a consacré du temps pour suivre ces stations, voir même d'en découvrir de nouvelle. La fenêtre de temps pendant laquelle les individus sont en fleur étant très courte, seule la moitié des stations peuvent être suivies tous les ans.



Image 11 : Nivéole de Fabre au stade de fructification

- **Suivi des habitats forestiers du fond des gorges du site – A3-ES**

La mise en place et la réalisation de cet état 0 a pour vocation d'initier un suivi capable d'évaluer l'état des habitats naturels forestiers, notamment ceux d'intérêt communautaire, à l'échelle du site Natura 2000. Il évaluera également l'efficacité des préconisations et des mesures prises visant à améliorer l'état des habitats naturels. Enfin, les résultats de ce suivi permettront de proposer, si besoin, des ajustements de gestion ou de nouvelles mesures.

Une première procédure de consultation a été lancée dès 2014, cependant, devant des impératifs de calendriers, celle-ci a été déclarée sans suite. Les prestataires qui avaient répondu en 2014 ont été une nouvelle fois sollicités quelques mois plus tard, pour que ce suivi ait lieu en 2015. A l'heure où ce bilan d'animation est rédigé, la procédure de consultation est en cours.

Commune : Blauvac – Monieux – Méthamis – Villes-sur-Auzon

Propriétaire : Public et privé

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maître d'œuvre : à définir selon la procédure de marché public

Montant du suivi : 6 500 € TTC

Période de réalisation : Printemps - Eté 2015

3.5 Information, communication et sensibilisation

- **Rédaction des pages Internet**

Le site internet du SMAEMV propose depuis quelques années maintenant, une arborescence dédiée à Natura 2000 et aux sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Suite à une formation dispensée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), un site internet propre à Natura 2000 a vu le jour en avril 2012. Celui-ci, hébergé gratuitement sur le domaine *.n2000.fr*, permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, des particularités du site des Gorges de la Nesque (habitats, espèces, ...) ainsi qu'aux actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr>

- **Création d'une plaquette à destination de la presse locale et du grand public**

Une plaquette à destination du grand public présentant le site Natura 2000 des Gorges de la Nesque a été conçue. Celle-ci (annexe 2) permet d'avoir un support de communication diffusable au grand public, lors des foires ou manifestations auxquelles participe le SMAEMV. Elle contient les informations essentielles du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque ainsi qu'une randonnée découverte, pour donner au public la chance d'apprécier toutes les qualités de ce site exceptionnel.

Elle permet également de fournir, lorsqu'elle est jointe aux communiqués de presse sous format numérique, des informations précises aux journalistes pour la rédaction d'articles de presse en rapport avec le site Natura 2000 des Gorges de la Nesque.

- **Participation aux manifestations locales**

Le SMAEMV, structure animatrice du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque, est également un acteur important du territoire. A ce titre, il est amené à être présent dans de nombreuses manifestations, qui sont l'occasion pour l'animateur de présenter les dispositifs Natura 2000 existant. Parmi ces manifestations, on peut citer la journée Nesque Voie Verte (01/06/14), la Fête des sports de nature à Monieux (22/06/14) ou encore la journée du développement durable (14/06/14). Activités importantes de la vie du territoire, ces journées sont l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes aux enjeux et aux caractères exceptionnels du site N2000 des Gorges de la Nesque.

3.6 Charte Natura 2000

Outre l'aspect réglementaire qui impose à un site d'avoir une charte Natura 2000, celle-ci est un véritable outil d'adhésion aux enjeux de conservation du site, en permettant aux adhérents de s'engager dans une gestion plus durable. De nombreuses recommandations y sont également développées pour assurer une compatibilité entre les pratiques et la préservation de l'environnement. Un projet de charte existe déjà dans le Document d'Objectifs, lors des prochaines années d'animation, celle-ci fera l'objet d'une reformulation basée sur l'existant, pour que le site puisse disposer de ce 3^{ème} volet d'action propre à Natura 2000.

3.7 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Avec l'avancement de la préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, portée également par le SMAEMV, l'animateur a activement participé à différentes réunions publiques et groupes de travail, afin que soit pris en compte les enjeux du site Natura 2000. Il a également apporté son avis sur certains axes de développement de l'avant-projet de charte, notamment sur le volet *Sports de pleine nature*, au travers de l'évaluation des incidences.

3.8 Gestion administrative et financière

Parties intégrantes de son travail, l'animateur a également assuré les actions suivantes :

- Montages administratifs et financiers pour l'animation du site,
- Recrutement ou encadrement de stagiaires ou collaborateurs,
- Ingénierie financière (élaboration de marchés publics ou appel d'offres, sélections des prestataires, ...),
- Suivi des activités de l'animation.

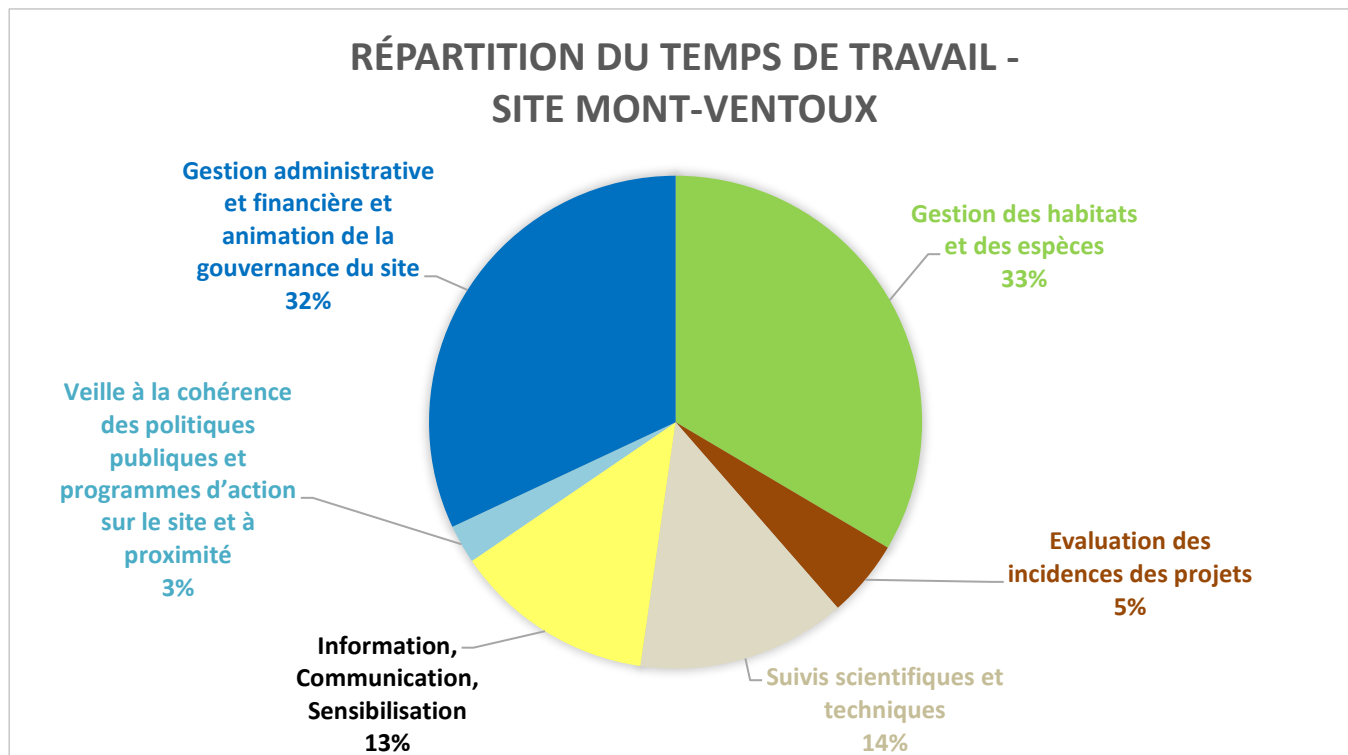
3.9 Frais annexes

L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment de secrétaire, de chargé de communication et d'une personne allouée aux procédures de marchés publics. L'animateur a également à sa disposition tous

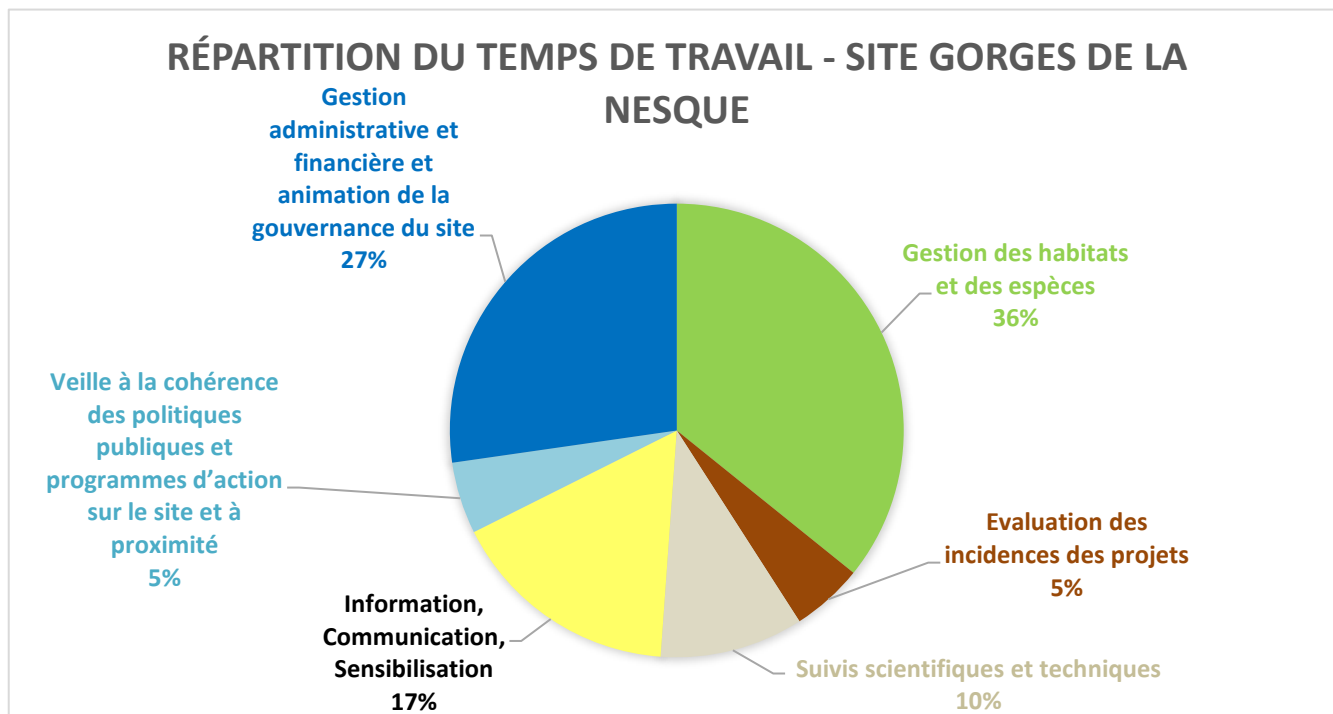
les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...) pour mener à bien son travail. Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

4 Synthèse du temps passé – Année 2014

4.1 Site Mont Ventoux



4.2 Site des Gorges de la Nesque





Sites Natura 2000



Mont Ventoux

Annexe 1 : Exposition Natura 2000 pour les sites du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque



liés à l'homme

L'histoire du massif du Ventoux témoigne du lien étroit tissé entre l'homme et la nature à travers des activités traditionnelles et touristiques.

■ La sylviculture

Longtemps exploitée pour servir l'économie rurale, la forêt du Ventoux s'est rapidement dégradée au cours du XVIII^e siècle sous l'effet d'activités humaines gourmandes en bois : charbonnage, pastoralisme, charbonnage... Les mauvaises conditions écologiques du massif ont alors généré des catastrophes sans précédent. Pour y remédier, une vaste opération de Restauration des Terres de Montagne (RTM) a été mise en œuvre à la fin du XX^e siècle avec des campagnes de reboisement afin d'assurer une stabilisation des sols. Le Ventoux arbore aujourd'hui une forêt reconstituée dont la gestion tend à favoriser les espèces indigènes (hêtre, sapin, pin à crochets, Chêne...).

■ La pastoralisme

Avec plus de 30 000 bêtes au début du XX^e siècle, l'élevage occupe sur le Ventoux une place fondamentale du système agro-sylvo-pastoral d'aujourd'hui. Cependant, la mutation de l'économie agricole et la politique de réajustement menée à la fin du XX^e siècle ont progressivement conduit à réduire le cheptel, au profit de la forêt. Aujourd'hui, ce sont environ 3 000 ovins qui parcourent le massif et participent au maintien des paysages et de la diversité biologique des milieux ouverts.

■ La chasse

Avec cinq ongules sauvages et une grande diversité de petit gibier, le Mont Ventoux est particulièrement intéressant pour la pratique de la chasse. Les institutions cynégétiques locales et départementales assurent un suivi annuel des populations de gibier afin de proposer des quotas de prélèvement permettant un maintien en bon état de conservation des espèces et de leur habitat.

■ Le tourisme et les activités de pleine nature

Outre l'exceptionnel panorama sommital qui attire annuellement près de 600 000 visiteurs, les atouts géologiques et paysagers du territoire Ventoux en font une terre de prédilection pour la pratique d'activités de Pleine Nature. L'équilibre entre fréquentation humaine et préservation d'un environnement de qualité représente un véritable enjeu de gestion durable de cette destination.



de biodiversité

De haut de ses 1909 mètres d'altitude, le Ventoux a les pieds en Provence et la tête dans les Alpes. Pas moins de 5 étages de végétation se succèdent le long de ses pentes.

■ Un serpent original

Petit serpent peu agaçant, le Vipère d'Orléans se nourrit exclusivement d'insectes, ce qui lui confère un venin faiblement toxique. En Vaucluse, le Mont Ventoux est le seul site de présence de cette espèce menacée d'extinction à l'échelle internationale !

■ Un désert froid mais fleuri

Isolés de la Camille, Parc naturel de Provence, Sète de Pénitence... les abords du sommet du Ventoux abritent une richesse floristique unique avec plus d'une centaine d'espèces de plantes protégées mais ou endémiques qu'il est intéressant de cueillir !

■ Des landes dorées

Avec ses petites fleurs jaunes, le Genêt de Villars se développe dans certaines landes localisées au vent du Ventoux. Il constitue un bon exemple de l'adaptation des plantes à certains milieux car il résiste au vent grâce à des racines profondes et des touffes plaquées au sol.

■ La princesse des vieux bois

Reconnaisable à ses longues antennes et son corps d'araignée bleu parsemé de taches noires, la Rosalie des Alpes est principalement dans les milieux forestiers de hêtre où elle pond ses œufs dans les troncs morts ou mourants. La présence de bois morts en forêt est donc capitale pour la survie de l'espèce.

3 enjeux principaux sont définis dans le Document d'Objectifs :

- Préservation des milieux dits « ouverts » : pelouses, landes, abords...
- Accompagnement de la dynamique forestière dans les zones d'intervention agricoles
- Conservation des milieux forestiers subalpins

D'autres objectifs concernent la sauvegarde des habitats/espèces de la directive Habitats, la mise en place de suivis et d'interventions complémentaires et l'amélioration de l'accueil et de la sensibilisation du public.

Fiche d'identité

Site d'Importance Communautaire (SIC) depuis 2000.

Zone Spéciale de Conservation depuis 2010.

Communes : Auzat, Beaumont-du-Ventoux, Gélodon, Grammes, Saint-Léger-du-Ventoux, Saut et Savillans.

Superficie : 3 140 ha.

Altitude : de 596 à 1909 mètres

Milieux représentés :

Rochers, Grottes : 25 %

Pelouses, landes et garrigue : 58 %

Forêts : 17 %

19 habitats d'intérêt communautaire

28 espèces d'intérêt communautaire, ainsi que de nombreuses autres espèces patrimoniales



Mont Ventoux

Une montagne d'actions

En phase d'animation depuis 2003, le site a fait l'objet de nombreuses actions de gestion.

■ Petit reptile mais grande attention

Pour accompagner les suivis scientifiques de la Vipère d'Orléans effectués depuis plus de 20 ans, des opérations de restauration ou d'entretien de milieux naturels favorables à cette espèce sont réalisées. Une mise en œuvre des secteurs sensibles à également été conduite afin d'assurer la qualité de l'espace. Enfin, l'entretien des pelouses se fait notamment grâce à la présence des troupeaux ovins.

■ Vers un réseau d'îlots de vieux bois

Les vieux arbres et le bois mort abritent de nombreuses espèces qui y trouvent refuge et nourriture. Afin d'améliorer cette diversité biologique menacée, le SMAADMI le VNF et l'ONF associent leurs efforts pour développer un réseau d'îlots forestiers exempts de toute exploitation. Les financements Natura 2000 peuvent venir compléter le manque à gagner pour le propriétaire forestier.

■ Pour une mosaïque de milieux ouverts

Riches en biodiversité, les milieux ouverts du Ventoux tendent à régresser face à la progression du couvert forestier. Coupes sélectives d'arbres, débroussaillage ou encore brûlage dirigé en sous-bois et dans les abords, sont autant d'actions qui sont menées pour recréer certains espaces et les remettre en pâture.

■ Les moutons au secours de la biodiversité

Le pâturage extensif organisé dans le massif permet le maintien de la diversité paysagère et biologique du site. Natura 2000 vient soutenir cette activité pastorale grâce notamment aux Mesures Agro-Environnementales Territoriales. En contrepartie, les éleveurs s'engagent à parcourir les crêtes du Ventoux, avec leur troupeau pour entretenir ces milieux ouverts, porteurs du paysage emblématique du sommet du Ventoux.





Gorges de la Nesque

Une nature vertigineuse

Un véritable canyon dépassant 400 mètres de profondeur pour atteindre les Gorges de la Nesque s'étendant de Monieux à Méthamis.

■ Une plante unique au monde...

Découverte en 1982 à Villeneuve-Auzon, la Nivola de Fabre fut d'abord identifiée comme une Nivola de Nica. Plus d'un siècle plus tard, d'autres observations ont permis de la classer comme une espèce à part entière en raison de différences morphologiques. Seulement 4 stations sont connues au monde, toutes situées au nord des Gorges de la Nesque.

■ Les reines de la nuit

La présence dans les Gorges de la Nesque d'un patrimoine bâti ancien, de cavités naturelles, et d'une mosaïque de milieux naturels sont autant d'éléments favorables à la présence d'une importante diversité en chauve-souris. Avec pas moins de 17 espèces différentes, les Gorges de la Nesque font partie des sites majeurs en Région PACA.

■ Des forêts majestueuses

Préservées de l'intervention humaine en raison des difficultés d'accès, les forêts des Gorges de la Nesque abritent des habitats forestiers remarquables. Les conditions climatiques fraîches et humides permettent à de nombreux hêtres, habituellement sous forme d'arbustes, d'atteindre plusieurs mètres de haut.

■ Des falaises abruptes

Avec pour emblème le Rocher du Cini, les falaises des Gorges de la Nesque sont le lieu de vie de nombreux oiseaux remarquables comme l'Aigle royal, le Faucon pèlerin ou encore le Vautour persique qui en apprécient la quiétude et les rochers aérés de décollage.

5 enjeux principaux sont définis dans le Document d'Objectifs :

- Garantir la conservation des habitats forestiers du fond des Gorges
- Maintenir et restaurer les pelouses sèches d'intérêt communautaire
- Maintenir en bon état de conservation les forêts de Chêne vert et augmenter la superficie des chênaies âgées
- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les espèces de Chauve-souris
- Assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces

D'autres objectifs concernent l'amélioration des connaissances de la richesse biologique du site, la veille environnementale et la sensibilisation du public.

Fiche d'identité

Zone Spéciale de Conservation depuis 2007
Communes : Glacoux, Méthamis, Monieux et Villeneuve-Auzon
Superficie : 1 233 ha
Altitude : de 231 à 850 mètres
Milieu représenté :
Eaux douces et prairies humides : 4 %
Pelouses, landes et garrigue : 21 %
Rochers, Eboulis : 35 %
Forêts : 35 %

19 habitats et 14 espèces
d'intérêt communautaire



Gorges de la Nesque

Une vallée à préserver

Un certain nombre d'actions de gestion sont menées depuis 2007.

■ Pour une ripisylve intacte

L'intérêt patrimonial des habitats du fond des Gorges est très fort compte-tenu de sa présence insulaire dans les importantes chênaies avicoulées. Leur préservation est ainsi encouragée par l'adoption de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, ainsi que par l'adhésion à la charte Natura 2000.

■ Des pelouses en reconquête

Peu à peu embaumées, les pelouses sèches et autres milieux ouverts perdent leur diversité biologique. La restauration de clairières et des milieux pastoraux grâce au Contrat Natura 2000 vient ainsi redonner à ces espaces une place déterminante dans le maintien de nombreuses espèces animales et végétales.

■ Pour des sports de nature respectueux de l'environnement

Les Gorges de la Nesque attirent certains passionnés d'escalade qui viennent défier les falaises abruptes. Afin d'organiser cette pratique sportive en assurant la qualité de nombreux oiseaux en période sensible de reproduction, des conventions d'usage définissant des calendriers de pratique sont signées entre les propriétaires et producteurs.

■ Connaître pour mieux protéger

Des opérations de prospection et de suivi des stations connues de Nivola de Fabre sont réalisées afin de mieux connaître sa répartition sur le site et de proposer des mesures de gestion pertinentes. D'autres inventaires et suivis sont par ailleurs organisés concernant les insectes et les gîtes à chauve-souris.

D'autres actions sont développées telles que des aménagements liés à la pratique des sports de nature et la préservation d'espaces patrimoniaux, la conservation d'un réseau de gîtes pour les chauve-souris ou encore des actions de sensibilisation.



Sites Natura 2000

Mont Ventoux et Gorges de la Nesque

Un engagement pour la biodiversité

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux anime la procédure Natura 2000 sur les sites du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque, reconnus pour le caractère exceptionnel des espèces et des milieux naturels qu'ils abritent.

■ Un réseau européen de sites naturels uniques !

Le réseau européen Natura 2000 a pour objectif de conserver et de valoriser la richesse biologique de certains sites, tout en tenant compte des activités socio-économiques et culturelles locales. Ces sites ne sont donc pas des sanctuaires de nature et sont nécessairement compatibles avec le maintien des activités forestières, agricoles, de chasse, de tourisme...

■ Des fondements européens

Natura 2000 s'est construit sur deux directives européennes, adoptées par les États membres : la Directive « Oiseaux » (1979) et la Directive « Habitats, faune, flore » (1992). Ces dernières s'engagent alors à mettre en œuvre des actions de conservation de la nature pour certains espaces à forte valeur écologique.

■ Un diagnostic et un programme d'actions participatifs

Chaque site Natura 2000 fait l'objet d'un plan de gestion, appelé Document d'Objectifs (DOCOB), rédigé en collaboration avec les propriétaires, usagers et acteurs du site. Il définit les enjeux de conservation et planifie les mesures de gestion à mettre en œuvre. Un Comité de Pilotage (COPIL) réunissant tous les partenaires concernés accompagne la rédaction et la mise en œuvre du DOCOB.

■ Une gestion volontaire

Tous les titulaires de droits réels sur des parcelles à l'intérieur du site de Natura 2000 peuvent adhérer de manière contractuelle et volontaire à la démarche par le biais :
- des Contrats Natura 2000, qui comportent un ensemble d'engagements sur la conservation ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces ;
- des Mesures Agro-Environnementales Territoriales (MAET) qui proposent à l'agriculteur un cahier des charges adapté aux enjeux environnementaux du territoire concerné ;
- de la Charte Natura 2000, qui contient des engagements de gestion courants respectueux des habitats naturels et des espèces.
Les actions de gestion sont financées par l'État et l'Union européenne.

Évaluer son projet pour réduire ses impacts sur l'environnement

Afin de prévenir d'éventuels dommages causés aux sites Natura 2000, une évaluation des incidences doit être établie par le maître d'ouvrage d'un projet, plan, ou aménagement, susceptibles d'affecter le site. Cette procédure analyse ainsi les impacts éventuels du projet sur les habitats et les espèces, et propose des mesures de nature à supprimer ou réduire ces effets dommageables. Cela permet ainsi de concilier un projet de manière la plus compatible avec la préservation de la biodiversité.

UN SITE D'EXCEPTION

Les Gorges de la Nesque font partie des sites naturels les plus originaux de Provence ! Dépassant les 400m de profondeur par endroit, le site varie de milieux humides et encaissés à un environnement de prairies fleuries, de garrigues et de vieilles forêts. Mais ce sont incontestablement les éboulis, grottes et falaises qui marquent la grandeur du site.

UN ESPACE D'UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE

Altitude, exposition, sol, pente, humidité... Dans la vingtaine de kilomètres qui constitue les gorges, leurs variations favorisent un milieu très riche d'un point de vue biologique et paysager. L'immensité et la solidité du Rocher du Cire contrastent avec la fragilité et la rareté de la Nivéole de Fabre, plante que l'on ne trouve qu'à quelques endroits dans les gorges et nulle part ailleurs au monde !

Nivéole de Fabre
Acis fabrei



Photos : B. Montblanc/SMAEMV - JM. Ring
W. Killy - Asoma - Guide - B. Dupont - EN

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE :

NUMÉRO : FR9302003

COMMUNES : Blauvac, Méthamis,

Monieux et Villes-sur-Auzon

SURFACE : 1 233 ha

ALTITUDE : 281 à 859 mètres

MILIEUX REPRÉSENTÉS :

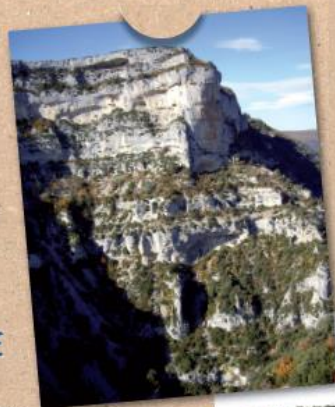
Eaux douces et prairies humides : 4%

Pelouses, landes et garrigues : 21%

Rochers et éboulis : 20%

Forêts : 55%

BIODIVERSITÉ : Une importante richesse en chauves-souris (17 espèces), 16 habitats d'intérêt communautaire et une forêt en fond de gorges remarquable.



NATURA 2000 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plus grand réseau d'espaces protégés au monde, les sites Natura 2000 préservent les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. A l'aide d'un Document d'Objectifs (DOCOB) et de nombreux partenaires locaux, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux est chargé par l'État de veiller au bon état écologique du site des Gorges de la Nesque.

LE ROCHER DU CIRE EN EST LA FIGURE EMBLÉMATIQUE



Aigle royal
Aquila chrysaetos



CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

La connaissance (répartition, effectif, biologie, état de santé, ...) des espèces et des milieux est indispensable pour proposer des mesures de gestion pertinentes. Les sites Natura 2000 disposent de moyens spécifiques pour mettre en œuvre des suivis scientifiques. Les chauves-souris, la Nivéole de Fabre, le Vautour percnoptère, les forêts anciennes du fond des Gorges sont ainsi suivis de près.



Vautour percnoptère - *Neophron percnopterus*

DES GORGES À PRÉSERVER ET À VALORISER

Ce site naturel exceptionnel attire évidemment des passionnés d'escalade, entraînés par le défi que représentent certaines de ses falaises abruptes. Face aux nombreux enjeux environnementaux et liée à la sécurité du site, cette pratique a fait l'objet d'une convention entre la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et la commune de Méthamis. Impulsé par le SMAEMV, ce conventionnement a aussi été l'occasion de mettre en place un contrat Natura 2000 de signalétique légère. En mobilisant des financements, cette action informe les pratiquants de leurs possibilités d'accès et les sensibilise à l'intérêt majeur du site.



FÉVRIER 2002
Classement en Site d'Intérêt Communautaire



NOVEMBRE 2007
Désignation en tant que Zone Spéciale de Conservation



MAI 2009
Validation du Tome 1 du DOCOB



OCTOBRE 2010:
Validation du Tome 2 du DOCOB



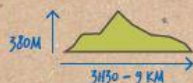
MARS 2011
Signature de la convention d'animation avec le SMAEMV



RANDONNÉE DÉCOUVERTE :

ACCESSIBILITÉ :

Monieux, à 6 km au Sud-Ouest de Sault par la D942. Possibilité de se garer à proximité du départ.



- ① à ②
- ② à ⑦
- ⑦ à ⑨

RECOMMANDATIONS :

- Passages vertigineux, déconseillé aux personnes fortement sensibles au vertige et aux enfants
- Itinéraire déconseillé par mauvais temps, la pluie rendant la roche glissante

NE PAS OUBLIER :



① Une fois sur le parking de l'église, à son extrémité, prendre l'escalier en pierre sur la droite pour arriver à la Combe-de-Saint-André (722 m).

② Emprunter le sentier qui descend sur la gauche, sur environ 300 m, pour rejoindre une intersection. Là, monter à droite sur environ 1,5 km.

③ Durant la progression, appréciez le panorama composé de grandes pelouses humides, riches en biodiversité : oiseaux, flore, batraciens, insectes ... Traversées par la Nesque, celles-ci sont pâturées par des moutons d'une exploitation avoisinante.

④ Un croisement se présente, tourner à gauche en descendant. Passer devant une ferme en pierre (privée) et continuer la descente jusqu'à atteindre la D 942. Traverser la route et entamer la descente vers le fond des gorges.

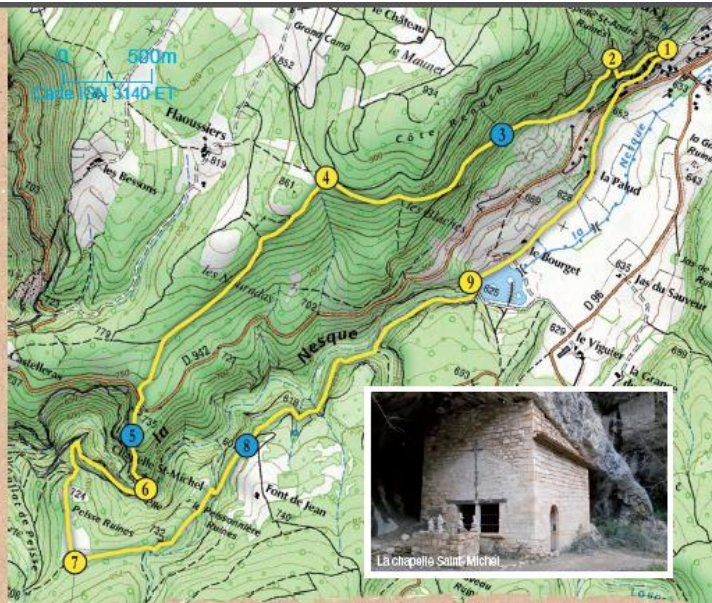
⑤ N'hésitez pas à vous arrêter sur les balcons en pierre (prudence) et apprécier la somptuosité du paysage. En levant la tête, vous pourriez apercevoir plusieurs rapaces protégés : Vautour péronnière, Faucon pèlerin, Aigle royal... nichant dans ces lieux.

⑥ Une fois la chapelle Saint-Michel atteinte, passer les quelques arbres pour franchir à gué la Nesque. Remonter le long de la rive gauche, parfois à flanc de falaise, en suivant le balisage.

⑦ Une fois au carrefour de la Peisse (725 m), suivre le sentier qui part vers la gauche sur environ 2,5 km, pour rejoindre le plan d'eau du Bourget.

⑧ Sur cette partie, remarquez la différence (végétation, humidité, température) entre les pelouses sèches des plateaux et les prairies humides à proximité de la Nesque. En étant attentif, vous pourriez aussi apercevoir un lézard vert prendre le soleil sur une branche ou un rocher.

⑨ Contourner le lac par la gauche et prendre la route qui rejoint Monieux. Traverser la D 942 pour aller dans le centre du village et rejoindre l'église.



Plongeon dans les Gorges de la Nesque

Etrange sensation que ce lieu où ne coule un jour qu'un filet d'eau, et le lendemain un impressionnant torrent. Le spectaculaire canyon qu'a créé l'écoulement de la Nesque au fil des années, constitue un véritable relief en creux où sont visibles de nombreux témoignages de l'Histoire. Royaume de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales, ces gorges raviront les passionnés de nature. Plongez également pour découvrir, blotti sous un immense surplomb, la chapelle Saint-Michel de Anesca, édifice roman du XII^e siècle.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement
du Mont Ventoux et de préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830 avenue du Mont Ventoux 84 200 CARPENTRAS - Tél : 04 90 63 22 74
www.smaemv.fr - www.smaemv.n2000.fr

UNE NATURE VERTIGINEUSE



Site Natura 2000
GORGES DE LA NESQUE

